

Image not found or type unknown



Communication d'honoraires avant un premier rendez-vous

Par **Victoire74**, le **08/06/2012** à **11:21**

Bonjour,

Les avocats sont-ils tenus de nous communiquer les honoraires ou forfaits qu'ils pratiquent avant la prise du premier rendez-vous ?

En bref, je suis en train de créer mon entreprise et aimerais faire valider mes contrats de prestation de service à un avocat.

Chaque cabinet que j'appelle refuse de me communiquer tout honoraire ou forfait et me demande de prendre un rendez-vous... qui me sera facturé... Je refuse de prendre tout rendez-vous sans avoir une idée de ce que cela va me coûter.

Merci d'avance pour votre réponse.